

volontaire de ses vœux à cet égard, qu'elle est essentiellement intéressée, ainsi que ses sujets, à l'accélération de cette restitution, puisqu'il est à craindre, que dans l'intervalle l'on ne continue à étendre chaque jour de plus en plus la portion du gouvernement de Straubing dans cette partie des païs électoraux. Encore récemment l'on vient de recevoir avis de l'occupation du bailliage d'Obernberg, situé dans la portion électorale, & de plus de 300 fermes, situées tant sous la justice de Ried que dans l'économie d'Uttendorff, avec le territoire de St. Martin. Vu donc que cette occupation est ouvertement contraire à la convention du 3 Janvier, dans laquelle on s'est référé à l'état des possessions de la ligne de Straubing, tel qu'il avoit été réglé en 1353; l'on prie instamment Leurs Exc. Mrs. les ministres impériaux & roïaux de diriger les affaires à leur cour, de façon qu'on restitue avant toutes choses à Son Alt. Elect. les 21 bailliages & territoires, qui ne sont pas nommés dans l'acte de partage, avec la portion récemment occupée, ainsi qu'il vient d'être dit, dans les juridictions de Ried & d'Uttendorff; & qu'on lui communique également la lettre d'investiture de 1426, afin qu'on puisse éclaircir avec certitude la situation des autres territoires, nommément compris dans l'acte de partage.

A Munich, le 11 Avril 1778.

Le bruit couroit depuis quelque tems, qu'il s'étoit répandu de la fausse monnoie au coin impérial: ces jours-ci l'on en a vû circuler